

Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: Rép. de GUINEE 2. Date: 02.04.93 3. Numéro de référence: 08
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur: ~~Abdel Kader BANGOURA~~ Abdel Kader BANGOURA (Mission Supérieure de l'Environnement)
Abdel Kader BANGOURA - chargé de la Convention de RAMSAR - Division Protection de la Nature - DNE. Ministère des Ressources Naturelles, des Energies et de l'Environnement
B.P. 4665 (P) Tels: 22 350 Minus GEC GE Conakry

5. Nom de la zone humide: RIO KAPATCHEZ

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 18.11.92

7. Coordonnées géographiques: 10°19' - 10°31' N, 14°27' - 14°39' O

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche) Le site au sud de Kamsar, comprend une vaste étendue de vasières entre la pointe de Gonzalez et le Koubba; un lac juste au nord du CAP VERGA.

9. Superficie: (hectares) 20.000 ha + 12.000 ha d'extension éventuelle

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux) Zones humides côtières et marines; Type 5; îlot sableux; Type 7; Zone intertidale; Type 9; forêt de mangrove; Type 11; marécage d'eau douce.

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale) ≤ 5m

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide) Située dans les deux côtés du bas-Kapatchez et comprend devant son embouchure, la vaste étendue de vasières très molles qui se découvrent à marée basse. Le site est localisé à l'embouchure du Rio-Nuez; il est composé de plusieurs types de zones humides: vasières, marécages d'eau douce et rizières.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Le Rio-Kapatchez a un bassin versant de faible étendue, globalement compris entre le Cap Verga, le Kolaborou et la pointe de Gonzalez. La grande partie du site est une plaine côtière d'eau douce, à anciens cordons littoraux. A l'embouchure du Kaliki se situe un banc de sable intertidal avec un îlot sableux appelé Khôni Bènki. Les vasières dans le site sont en règle générale très molles. La mangrove est bien développée le long du Kaliki, le marigot bordant le site du côté nord. Le climat en Guinée Maritime est de type tropical semi-humide, avec une saison pluvieuse de mai à novembre et une saison sèche de novembre à mai. Les précipitations annuelles moyennes: 3.000mm c°: 25° c

14. Caractéristiques écologiques: (c. types d'habitats et de végétation)

Les habitats de la zone sont représentés à une échelle substantielle dans le site

15. Régime foncier et propriété:

(a) du site : Propriété de l'Etat

(b) des zones environnantes idem

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

domaines classés de l'Etat

restriction à la coupe de bois réglementée par le code forestier

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

Schema ^{Directeur} d'Aménagement de la Mangrove (SAM)

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site:

- Riziculture moderne pour besoins extérieurs (Plaine de Monchon)
- Riziculture traditionnelle pour l'autosuffisance locale (surtout la plaine de Mankountan et Kawass)
- Pêche artisanale

(b) aux alentours/dans le bassin versant idem

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

(a) sur le site : coupe du bois par des exploitants extérieurs (Kamsar)

- chasse

- braconnage

- dérangement des lieux de nidification existants et potentiels

changements possibles: mise en valeur rizicole de 6.000 à 7.000 ha de la plaine de Monchon.

- le SAM

(b) aux alentours / dans le bassin versant coupe du bois par des exploitants extérieurs (Kamsar)

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

pas d'informations

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

pêche artisanale pratiquée à petite échelle
cérémonies rituelles de l'ethnie Boga

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

il existe des espèces communes et rares:
Elle se localise à trois niveaux:

- Mangrove: nidification d'espèces d'oiseaux par groupes ou dispersés:
cigogne (*Episcopus ciconia* Episcopus), ombrette (*Scopus Ombretta*), Aigle pêcheur (*Haliaeetus vocifer*) le tantale Ibis Ibis?
- hivernage du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaeetus*)
- Vasières: le seul effectif de flamants roses (*Phoenicopterus*) et nains (*P. minor*) en saison sèche
- grands effectifs de limicoles hivernants, parmi lesquels quelque millions d'Avocette (*Recurvirostra avocetta*)
- Marecages d'eau douce / rizières: - nidification de nombreuses tendrocygnes fauves (*Tendrocygna viduata*). Colonies nicheuses des grandes aipettes (*egretta alba*)
Anhinga naja et Cormorans africains (*Phalacrocorax africanus*) Héron crabier.

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

Ardeola nalloides
Synaloca helon

pas d'informations

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

- Schéma directeur d'Aménagement de la Mangrove (SDAM)
- Inexistants au point de vue installations scientifiques

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

Le site est un bon exemple d'un écosystème côtier varié. Un programme de sensibilisation et d'éducation devrait être développé pour la population locale; L'école primaire de Monchon au pied de la colonie mixte d'aigrette d'Anhigas et Cormorans pourrait très bien servir de base d'éducation naturelle.

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

Les zones de vasières/mangrove sont très impressionnantes; la basse plaine d'habitats d'eau douce est très attractive du point de vue paysage. Tous les habitats abritent beaucoup d'oiseaux d'eau. Une infrastructure écotouristique manque à présent; des campements écotouristiques pourraient être établis dans la plaine de Mankountan / Monchon et / ou sur la Pointe de Gonzalez.

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Direction Nationale de l'Environnement / Direction Nationale des forêts et chasse.

Bp 3113 Teler 22 350 Minv-Géo G.E
conakry. Guinée

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

Ministère des Ressources Naturelles, des Energies et de l'Environnement

Bp: 295 Teler 22 350 Minv-Géo G.E
conakry. Guinée

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

Altenburg, W et J. Van der Kamp. 1989. Etude ornithologique préliminaire de la zone côtière du Nord-Ouest de la Guinée. Joint report of W/WO and ICBP. W/WO-report 23, Zeist and ICBP study report 30, Cambridge.
Altenburg W et J. Van der Kamp 1991. The ornithological importance of coastal wetlands in Guinea. A et W. rapport 91.02 / ICBP study report n° 47 / W/WO report n° 35, Vee wouden / Cambridge / Zeist

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.4.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

Aire variée avec une grande superficie de vasières très molles (zone de baignade pour beaucoup de limicoles, pélicans et échassiers), de mangroves, de rizières et de marécages étendus d'eau douce et saumâtre. A proximité de la côte se situe l'îlot de Khôni Bènké, un site de nidification abandonné à lui-même.

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)

carte CCE/SECA / 1990, 1:200.000